



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bolton-Ouest, tenue le mercredi 28 juin 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Donald Badger, maire.

Présents :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller n° 1
Lindsay Tuer, conseillère n° 2
Julian Tuer, conseiller n° 3
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Jacques Drolet, conseiller n° 5
Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

Absent :

Cedric Briggs, conseiller n° 6

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU 28 JUIN 2017 À L'HÔTEL DE VILLE À 19H30

- 1. AVIS DE CONCOVATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
 - 3.1. Approbation des comptes et transferts
 - 3.2. ClicSÉQUR - Autorisation
 - 3.3. BMO - Autorisation
- 4. VOIRIE**
 - 4.1. Creusage et/ou nettoyage de fossés - Autorisation
 - 4.2. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Autorisation
- 5. ENVIRONNEMENT**
 - 5.1. RECYC-QUÉBEC - Autorisation
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1. AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19h30.

n°103-0617

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Denis Vaillancourt, APPUYÉ par Julian Tuer et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en enlevant l'item suivant :



4.2 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Autorisation

Adoptée à l'unanimité

3. ADMINISTRATION

n°104-0617

3.1. APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

IL EST PROPOSÉ par Jacques Drolet, APPUYÉ par Lindsay Tuer et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques du 27 juin 2017 au montant de 143 495 \$ et d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

n°105-0617

3.2. clicSÉQUR - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par Lindsay Tuer, APPUYÉ par Robert Chartier et résolu:

- que le représentant autorisé actuel auprès de clicSÉQUR, Carrol Kralik, doit être remplacé par Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier;
- que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour et auprès de clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin ;
- que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à la modification de l'inscription à clicSÉQUR.

Adoptée à l'unanimité

n°106-0617

3.3. BMO - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par Julian Tuer, APPUYÉ par Denis Vaillancourt et résolu :

- d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement des paies des employés et des fournisseurs par dépôt direct;
- de financer cette dépenses estimé à 20 \$ par mois plus 0.90 \$ par transaction (plus taxes), nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet auprès de la BMO.

Adoptée à l'unanimité

4. VOIRIE

n°107-0617

**4.1. CREUSAGE ET/OU NETTOYAGE DE FOSSÉS -
AUTORISATION**

IL EST PROPOSÉ par Jacques Drolet, APPUYÉ par Robert Chartier et



résolu :

- d'autoriser le directeur général à faire effectuer des travaux de creusement et/ou nettoyage de fossés sur le chemin Mountain sur une distance d'environ 100 m et de procéder à l'installation d'un ponceau pour un montant n'excédant pas 3000 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général à octroyer tout contrat, à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

5. ENVIRONNEMENT

n°108-0617

5.1. RECYC-QUÉBEC - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par Jacques Drolet, APPUYÉ par Lindsay Tuer et résolu :

- d'approuver et d'autoriser le directeur général à transmettre à RECYC-QUÉBEC le rapport de l'auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables;
- d'autoriser le directeur général à compléter tout rapport pour RECYC-QUÉBEC.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

n°109-0617

7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lindsay Tuer, appuyé par Robert Chartier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h39.

Jean-François Grandmont
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AURA LIEU LE LUNDI 10 JUILLET 2017 à 19 h 30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.